



## Le jeu chez l'enfant

### L'enfant et le jeu, intérêt et accompagnement

Jouer est une activité essentielle pour le développement affectif, intellectuel et social du jeune enfant. Il est spontané chez l'enfant mais nécessite un cadre et un contexte apporté par l'adulte.

L'enfant ne peut jouer que s'il a dépassé la problématique de la séparation et qu'il a établi une relation d'attachement avec son assistante maternelle.

### **Le rôle de l'assistante maternelle dans l'accompagnement du jeu :**

#### **→ Aménager l'espace**

- Les jeux et jouets doivent être en nombre suffisant et adaptés à l'âge des enfants.
- Les jeux rangés sollicitent l'enfant à jouer (ne pas mélanger tous les jeux, les ranger par catégorie).
- Possibilité de rangement dans des boîtes transparentes identifiées par une photo (incite au jeu, plus attrayant et facilite le rangement par l'enfant).
- L'espace jeu dans l'appartement doit être repérable pour l'enfant. Il doit être sécurisé.

#### **→ Organiser la journée autour du jeu**

- Observer l'enfant dans son jeu : avant 3 ans, l'enfant n'est pas capable de jouer seul, la présence physique de l'adulte est indispensable, elle rassure l'enfant. L'adulte s'intéresse au jeu de l'enfant sans forcément jouer avec lui.
- Laisser l'enfant utiliser les jouets comme bon lui semble : il imagine d'autres jeux même si ceux-ci n'ont pas cette finalité.
- Accompagner le jeu : proposer de l'aide à l'enfant en fonction de ses compétences sans toutefois faire à sa place.
- Verbaliser et commenter les gestes et actions de l'enfant au cours de ses jeux.

L'observation des enfants en situation de jeu permet à l'assistante maternelle de mieux connaître les enfants dans leur comportement vis-à-vis des autres enfants et des jouets mis à leur disposition. Cela facilite les échanges assistante maternelle/parents et est un signe de compétence professionnelle de la part de l'assistante maternelle.

## Jouer ensemble : les interactions entre jeunes enfants

Les interactions entre jeunes enfants au cours des jeux évoluent en fonction de la maturité des enfants.

### →L'autre en tant que partenaire de jeu

Les premiers échanges entre les bébés reposent souvent sur des actions portées sur le corps de l'autre : attraper les oreilles, les cheveux, les pieds, la main...Le contact avec l'autre passe aussi par les objets partagés. Il ne s'agit pas de relation conflictuelle mais d'une découverte (il n'y a pas de notion d'agressivité car l'autre n'est pas considéré comme une personne).

Avant l'âge de 2 ans, l'enfant joue seul.

Ce n'est qu'au cours de la deuxième année que des échanges réciproques vont se manifester.

Vers l'âge de 2 à 3 ans, l'enfant veut faire comme l'autre, avec les mêmes jeux. Cela témoigne d'une première capacité à jouer ensemble, c'est là qu'interviennent les jeux d'imitation. Imiter est un moyen de communication.

Pour jouer ensemble, l'enfant doit tenir compte que l'autre peut penser différemment : vers 3 à 4 ans, c'est le début des jeux de société. L'aspect socialisation est privilégié (jeux à règles): attendre son tour, perdre ou gagner (frustration), respect des règles de jeu...

### →L'évolution des interactions

Interactions positives : partage de jeux, s'appeler, s'imiter, se prendre par la main, prêter...

Interactions conflictuelles : dispute, morsure, violence physique...

Avant l'âge de 3 ans, les échanges sont plus souvent conflictuels. L'apparition des jeux symboliques et le langage facilitent les échanges pendant le jeu.

### →Le rôle de l'assistante maternelle : contenance, observation, médiation

La première attitude à avoir est d'observer avant même d'intervenir. Les enfants peuvent trouver eux-mêmes la façon de gérer leurs différents sans l'aide de l'adulte. Par contre, l'enfant doit sentir la présence physique de l'assistante maternelle.

Les ateliers par petits groupes peuvent permettre à l'assistante maternelle de valoriser les enfants et d'attirer leur attention sur ce que fait l'autre.

L'assistante maternelle a un rôle d'accompagnatrice, elle écoute, regarde et apporte soutien au début des interactions.

## **Jeu : activité et développement**

### **→Activité sensorimotrice : de la naissance à 18/24 mois**

- Activité du réflexe : la succion est un réflexe source de plaisir.
- Réflexe / action : en exerçant sa motricité par hasard, l'enfant découvre des effets intéressants. Par exemple, sous un portique, l'enfant agite ses pieds par hasard et fait bouger les objets ; il va alors reproduire la même action pour reproduire le même effet.
- La permanence de l'objet : vers l'âge de 8 mois, l'enfant sait que l'objet continue d'exister même s'il ne le voit plus (jeux de cache-cache).
- Classification des objets : vers l'âge de 15 mois, l'enfant commence à réunir des objets qui vont ensemble, c'est le début de la logique.

### **→Jeu symbolique : à partir de 2 ans**

L'enfant est capable d'évoquer des événements passés, futurs...c'est l'imitation différée (faire semblant de...) : jeux de dinette, la marchande, la ferme, le docteur, le garage, la coiffeuse, l'établi...

Les jouets les moins sophistiqués (moins coûteux) sont les plus intéressants pour les enfants. Leur fonction non préétablie permet aux enfants de les investir dans leur jeu selon leur développement. Donner un cadre favorable au jeu libre est plus important pour le développement de l'enfant que de lui proposer des activités dites « dirigées ».

**Articles à lire :** « Assistantes Maternelles Magazine » Mai, Juin et Juillet/Août 2011.